



freie berufe
professions libérales
libere professioni
professiuns libras

Communiqué de presse

L'USPL exige davantage de femmes dans les professions libérales **Supprimer les obstacles à l'emploi des femmes dans les professions libérales**

En Suisse, environ 10 pour cent des personnes actives exercent une profession libérale. Les activités libérales, à forte valeur ajoutée, contribuent grandement à la prospérité de notre pays.

L'Union suisse des professions libérales (USPL), association faitière de 16 organisations professionnelles totalisant quelque 120'000 membres, représente, en qualité d'organisation faitière, l'important groupe social que constituent les membres des professions libérales ainsi que leurs organisations professionnelles nationales, dans tous les domaines où des intérêts de même nature les réunissent.

Les professions libérales offrent aux femmes des domaines d'emploi importants. Une étude commandée par l'USPL a abouti à des résultats surprenants: une femme hautement qualifiée sur trois employées à temps partiel aimerait travailler davantage, mais ne le fait pas parce que les conditions cadres ne sont pas réunies. Le potentiel des femmes hautement qualifiées dans les professions libérales n'est donc pas exploité. Une meilleure intégration des femmes contribuerait à combattre la pénurie de main-d'œuvre et apporterait une plus-value aux professions libérales en termes de diversité, d'image et de culture d'entreprise.

Fort de ce constat, l'USPL a adopté la résolution «*Mieux exploiter le potentiel des femmes hautement qualifiées dans les professions libérales*». L'USPL préconise dix mesures concrètes pour que les femmes accèdent à une profession libérale et qu'elles puissent s'y maintenir:

Conditions-cadre

- Formulation d'objectifs explicites et mesurables afin d'accroître la proportion des femmes dans les postes à responsabilité
- Soutien à la création de crèches et meilleur accès à des structures d'accueil extrafamilial
- Respect de l'égalité salariale
- Utilisation d'un langage neutre au niveau des genres

Travail flexible

- Possibilité, à tous les niveaux, de bénéficier de temps de travail flexibles, de travailler à domicile (télétravail) et de partager le poste (job/-sharing)
- Encouragement à tous les échelons du travail à temps partiel
- Congés maternité et paternité supérieurs au minimum légal

Recrutement

- Equipe mixte pour les entretiens d'embauche

Développement de carrière, formation continue

- Renforcement de la réinsertion professionnelle après une longue absence (maternité)
- Promotion de la formation continue et création de réseaux professionnels

Pour toute question:

Pirmin Bischof, Président de l'USPL (+41 79 656 54 20)

Marco Taddei, Secrétaire de l'USPL (+41 79 776 80 67)

Union Suisse des Professions Libérales

Secrétariat c/o Dr. iur. Pirmin Bischof, Rechtsanwalt und Notar - Müllerhof / St. Niklausstrasse 1 - 4500 Solothurn
- Tel. 032 333 33 11 - Fax 032 333 33 12 - info@freieberufe.ch